

Racine Lyon : Cabinet indépendant en droit des affaires

Depuis son entrée au sein du [cabinet d'avocats Racine Lyon](#) en mars 2020, Maître Amaury Cantais met à profit ses 5 années d'expérience en droit social au service des dirigeants d'entreprises. Avec le [Cabinet Racine](#), il a développé une expertise en conseil et en contentieux prud'homal et accompagne également ses clients en droit de la sécurité sociale, une compétence plus rare et pourtant essentielle en cette période de crise sanitaire. Rencontre.



Amaury Cantais, associé [chez Racine Lyon](#)

Pourquoi avoir fait le choix de consacrer votre activité au droit social ?

Ma formation professionnelle et mon expérience personnelle expliquent sans doute mon implication dans cette matière. [Le droit du travail nous concerne tous](#) et implique une forte mobilisation relationnelle avec les clients. C'est un droit vivant, en constante évolution et pour lequel la valeur humaniste est prépondérante.

Mon expertise auprès de nos clients est double, conseiller les dirigeants d'entreprises lorsqu'ils rencontrent des difficultés juridiques et gérer les contentieux prud'homaux. J'ai profité de certaines expériences professionnelles pour développer une expertise en droit de la sécurité sociale, notamment pour gérer les contentieux AT/MP (accidents du travail et maladies professionnelles).



La crise sanitaire a affecté la qualité de vie au travail. Quelles sont vos observations et votre rôle en tant qu'avocat ?

En effet, nous avons constaté une forte augmentation des contentieux notamment en raison du non-respect des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID 19, cela amène à s'interroger sur les pratiques des entreprises et impose plusieurs questions juridiques que nous traitons actuellement. La mise en place du télétravail « contraint » n'est pas sans conséquence sur les augmentations des risques psychosociaux.

Le protocole sanitaire, mis en place par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, implique une forte réorganisation des entreprises, en particulier dans le domaine tertiaire et plus largement pour toutes les fonctions éligibles.

Ces mécanismes, transitoires ou non, ont fortement dégradé le lien de subordination inhérent à toute relation de travail. La crise de l'autonomie que vivent les dirigeants d'entreprises est d'abord une crise de confiance. C'est la raison pour laquelle notre mission entraîne des échanges quotidiens et un suivi personnalisé de chaque interlocuteur avec le souci permanent d'apporter un conseil efficient, adapté et opérationnel.

Quelles sont les forces du cabinet ?

La proximité avec nos clients, la compétence et la réactivité sont au coeur de notre engagement, c'est ce qui fonde notre singularité et notre plus-value. Nous pensons sincèrement que notre engagement explique la forte croissance du Cabinet et sa diversité : nous intervenons en droit du travail, mais aussi en droit public / assurances / immobilier / construction / baux commerciaux / droit des sociétés, et contentieux des affaires / arbitrage.

Afin d'améliorer l'accueil de nos clients, le Cabinet a fait le choix de déménager dans un espace plus chaleureux et moderne au coeur du 8e arrondissement de Lyon. Nous restons une société à taille humaine (14 avocats) avec la volonté d'investir dans le développement de nos activités et, lorsque la situation sanitaire le permettra à nouveau, l'organisation de réunions thématiques avec nos clients et des formations.

acantais@racine.eu - 37 ter, Rue Saint-Romain 69008 Lyon

